

## Délibération n°641 ARADEL Adhésion

# Réunion du Comité Syndical du 10 Octobre 2019

Convoqué le trente septembre deux mille dix-neuf, le Comité syndical s'est réuni le dix octobre deux mille dix-neuf à dix-huit heures pour sa quatre-vingt treizième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

### 93° Séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20191010-641-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2019

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT Monsieur René GUÉLON

Madame Nadine ALAPETITE Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD

Madame Pascale AMEIL Monsieur Jean-Maurice HEINRICH

Monsieur José BELDA Monsieur Yves LIGIER

Monsieur Pierrick BELLAT Monsieur Christian MÉLIS
Madame Martine BELLEROSE Madame Françoise NOUHEN

Monsieur Gérard BONHER Monsieur Jean-Henri PALLANCHE

Monsieur Frédéric BONNICHON Monsieur Gilles PAULET

Monsieur Jean-Pierre BUCHE Monsieur Jérôme PIREYRE

Monsieur Pierre CERLES Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Gérard CHANSARD Monsieur Michel PROSLIER

Monsieur Jean-Michel CHARLAT

Monsieur Marc REGNOUX

Monsieur Serge CHARLEMAGNE

Monsieur Bruno VALLADIER

Monsieur Jacques CHEVALIER Monsieur Dominique VAURIS

Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX

Monsieur Jacques VIGNERON

Monsieur Alain DEAT Monsieur René VINZIO
Monsieur Joël DERRÉ Monsieur Daniel VOGT

Monsieur Gérard DUBOIS Monsieur Gilles VOLDOIRE

#### Avaient donné pouvoir :

Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING À Monsieur Michel PROSLIER

Monsieur Jacques LARDANS À Monsieur Dominique ADENOT Monsieur Jean-Marc MORVAN À Monsieur Jacques CHEVALIER

Monsieur Alain PAULET À Monsieur Marc REGNOUX

Monsieur Pierre PÉCOUL À Monsieur Frédéric BONNICHON

#### Étaient excusés / absents :

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ Monsieur Jérôme AUSLENDER Monsieur Jacques BEAUJON Monsieur Michel BEYSSI Monsieur Olivier BIANCHI Monsieur Roland BLANCHET Monsieur Nicolas BONNET Monsieur Cyril CINEUX Monsieur Jean-Paul CUZIN Monsieur Antoine DESFORGES Monsieur Laurent DIAS Madame Martine FAUCHER Madame Hélène FEDERSPIEL Monsieur Philippe GAILLARD Madame Blandine GALLIOT Monsieur Roger GARDES Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME Monsieur Mohand HAMOUMOU Monsieur Didier IMBERT Monsieur Jacques LARDANS Monsieur Grégory LÉPÉE Monsieur Jean-Marc MORVAN Monsieur Bertrand PASCIUTO Monsieur Alain PAULET Monsieur Pierre PÉCOUL Monsieur Jean-Philippe PERRET Monsieur Gilles PETEL Monsieur Pascal PIGOT Monsieur Hervé PRONONCE Madame Marie-Jeanne RAYNAL Monsieur Christian SIMONET Madame Marie-José TROTE Monsieur Gérard VIALAT Monsieur Nicolas WEINMEISTER

### **ARADEL: Adhésion**

Monsieur le Président explique aux membres présents de l'Assemblée que l'ARADEL (Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Économique Local) est un acteur régional de l'accompagnement des professionnels du développement économique et territorial, constitué sous forme associative.

Créé en 1986 pour répondre aux évolutions du métier de développeur économique local, l'ARADEL a pour missions :

- √ de renforcer, développer les échanges et l'information vers et entre les adhérents ;
- ✓ de professionnaliser les adhérents, notamment par la formation ;
- √ développer et valoriser les capacités, les connaissances, l'analyse sur trois types d'expertises: les métiers du développeur économique, notamment sur les liens existant ou à créer vis à vis des autres métiers du développement local; l'évaluation des politiques économiques territoriales; les stratégies de développement territorial;
- √ d'être force de propositions et de représentation sur ces domaines de compétences soit à la demande des adhérents, soit à la demande des partenaires soit en fonction des thèmes d'actualité.

L'ARADEL conduit ainsi un travail de professionnalisation des acteurs du développement économique local qui permet d'appuyer la mise en œuvre de politiques cohérentes et de répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Une offre de formations riche, des journées d'échanges, des ateliers pratiques ou encore des colloques sont organisés chaque année pour mobiliser le réseau et favoriser les échanges d'expériences et la constitution de savoirs et savoir-faire à destination des adhérents.

Pour accomplir ses missions, l'ARADEL s'appuie sur une équipe de 4 personnes et sur l'expertise de ses membres, répartis en trois catégories : membres titulaires, membres associés et membres partenaires. Compte tenu de la dimension réseau qui l'anime, l'ARADEL demande à ses membres ainsi qu'à tout développeur territorial individuel ou toute structure souhaitant bénéficier de son offre de prestations, de s'engager à adhérer annuellement à l'association.

L'ARADEL compte aujourd'hui 900 adhérents dont une pluralité d'organismes de développement économique (collectivités territoriales, agences de développement économique, comités d'expansion économique, ....) et des profils variés de développeurs économiques.

Acteur à part entière dans la dynamique économique régionale, l'ARADEL a choisi depuis 2018, de déployer ses actions sur le périmètre Auvergne Rhône Alpes.

Compte tenu de l'intérêt à renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques à travers divers projets structurants portés par le Grand Clermont sur son territoire (à travers le Projet Alimentaire Territorial notamment), une adhésion à l'ARADEL permettra aux agents du Grand Clermont d'accéder au programme de formation afin de monter en compétences sur ces

aspects. Le montant d'une adhésion individuelle s'élève à 35,00 €. Cette adhésion permettra à un agent du Pôle Développement de suivre une première formation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de statuer sur le financement d'une adhésion individuelle par le PETR Grand Clermont à l'ARADEL.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver le financement d'une adhésion individuelle par le PETR Le Grand Clermont à l'ARADEL;
- que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2019.

À Clermont-Ferrand, vendredi 11 octobre 2019.

Dominique ADENOT,

Président.

MM

4/4